

Réunion Présidents

Des Commissions Régionales Apnée

Visio Conférence

03 avril 2021

Présents : Abdel Alouach (Corse), Thiéry Bertrand (CNA), Sylvie Cherouvrier (Bretagne - Pays de Loire), Eric Corrompt (CNA), Thierry Dupont (Nouvelle-Aquitaine), Olivia Fricker (CNA), Daniel Gérard (Grand Est), Sylvie Grieu (Normandie), Michel Lambinet (CNA), Sébastien Léon (CNA), Guillaume Lescure (CNA), Olivier Magnéa (Réunion), Florine Martin (CNA), Laetitia Minier (PACA), Benoit Paul (Hauts-de-France), Philippe Péan (AURA), Grégory Quétier (Bretagne - Pays de Loire), Frédéric Robin (Centre), Marc Salacroup (CNA), Magalie Siterre (Guadeloupe)



Daniel DUHAMEL
Chargé des finances



Thierry BERTRAND
Président CNA



Olivia FRICKER-PONCHE
INA – Présidente Adjointe
Chargée de Communication &
des Relations Presse /
sponsoring



Marc SALACROUP
INA – Responsable des
Instructeurs Nationaux Apnée
Réfèrent Formations



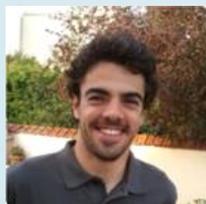
Florine MARTIN
Secrétaire,
responsable gestion
du site
Responsable adjoint
formations



Eric COROMPT
Responsable logiciel
compétitions
Responsable des juges piscine



Laetitia MINIER
Responsable de
l'Animation
Nationale



Guillaume LESCURE
IRA - Responsable
adjoint formations



Olivier ELU
Responsable relation athlètes



Sébastien LAPLAGNE
IRA – Responsable des juges profondeur



Christian VOGLER
Sélectionneur
équipes de France



Alban BURLET
Sélectionneur équipes
de France



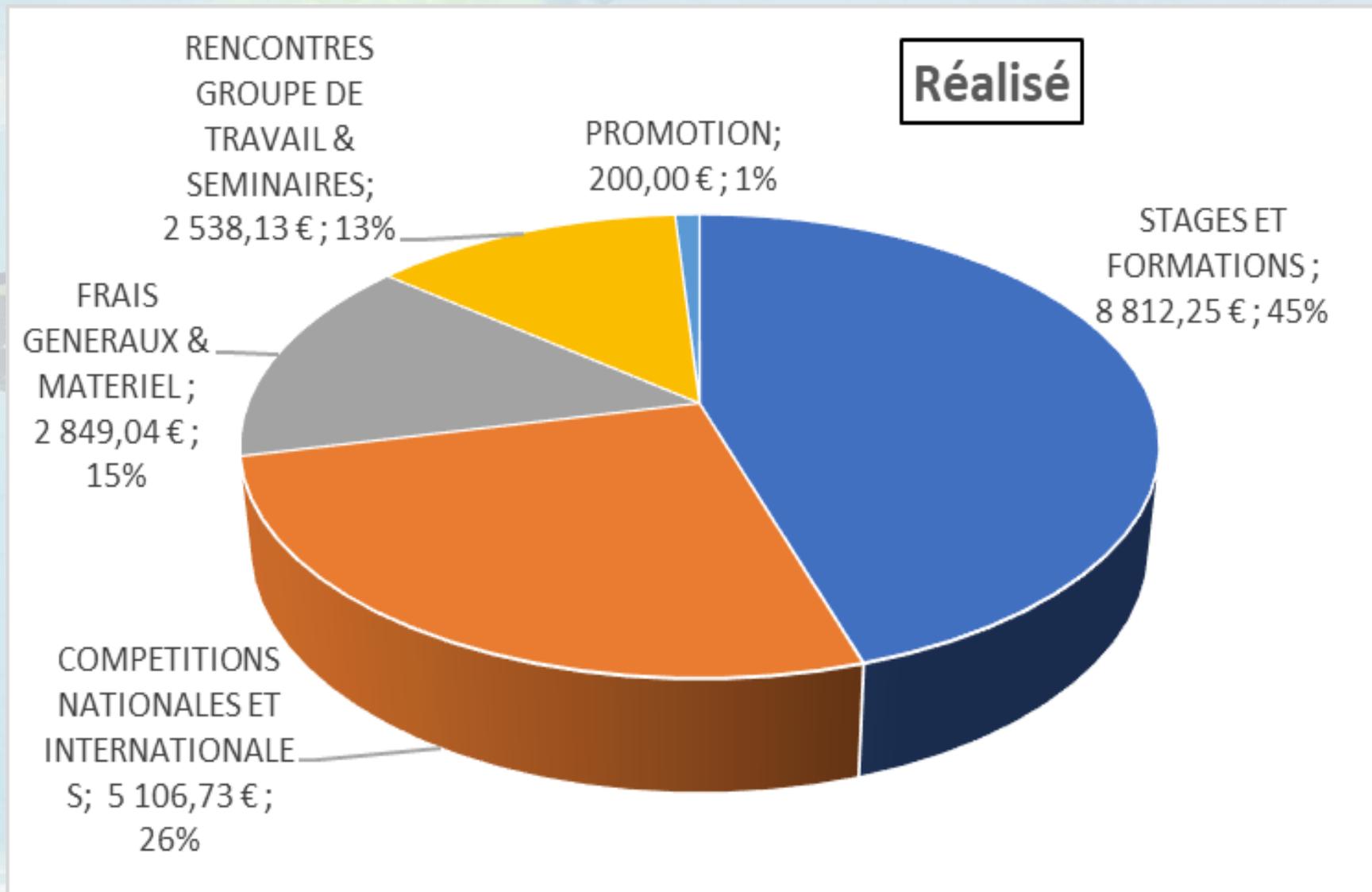
Benjamin EMERIAUD
Réfèrent UNSS – Plongée Jeunes



Sébastien LEON
INA – Responsable
Cursus Handi Apnée



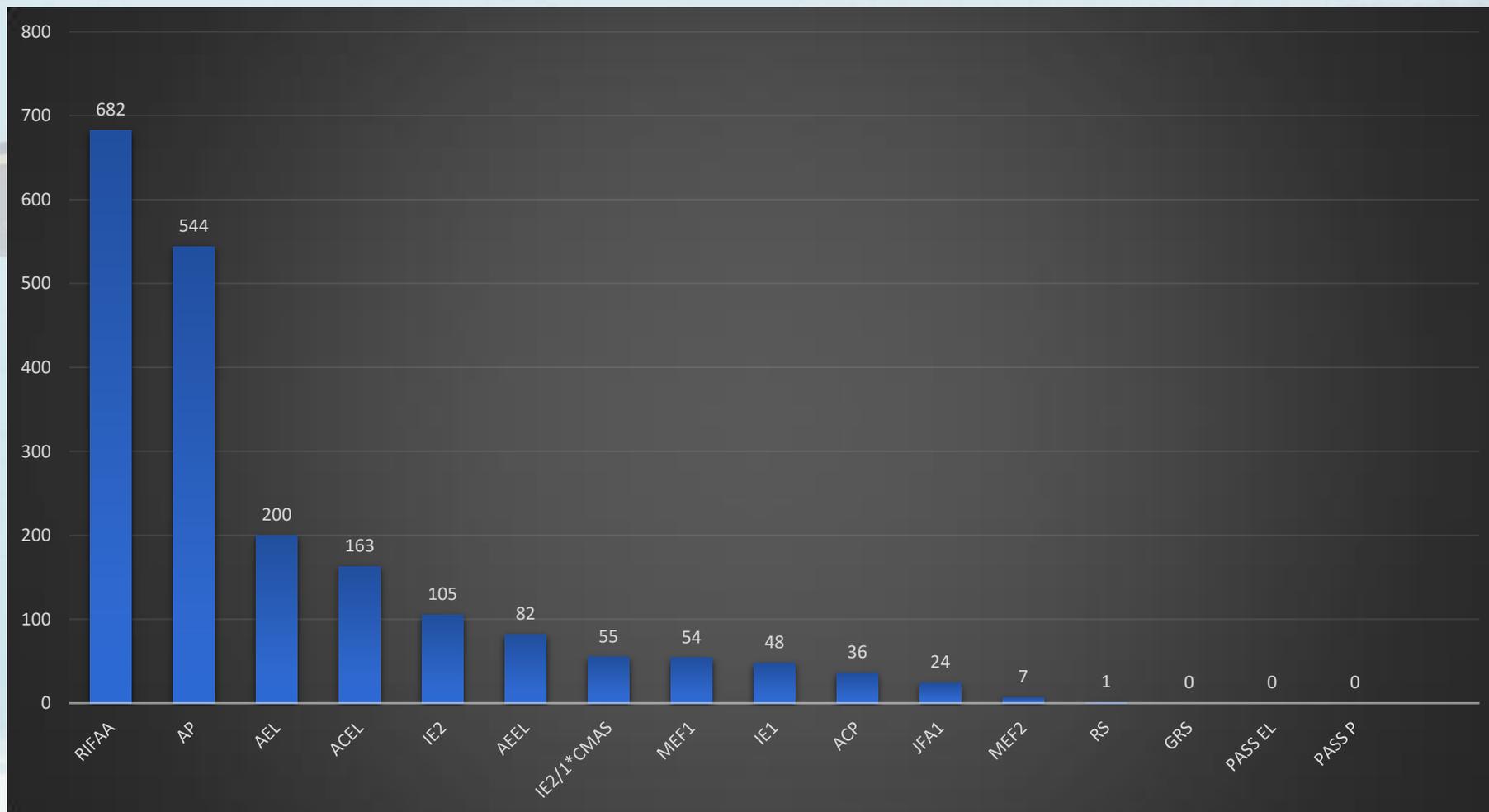
François VO DINH
Médecin de la CNA et de l'équipe
de France



Réalisation de 21 % du budget global



Les certifications sont en diminution suite à la Covid 19



BILAN : LA FORMATION

- Accompagnement des CRA demandeuses dans leurs actions de formation (notamment Hauts-de-France, La Réunion, Martinique, Sud).
- Développement et structuration d'un cursus pour l'encadrement des personnes en situation de handicap physique,
- Organisation des stages initiaux MEF2 en visioconférence pendant la crise de la Covid-19 (une trentaine de stagiaires concernés).
- Essor de l'apnée comme sport scolaire et soutien à la création de deux sections sportives apnée
- Depuis 2019, acquisition de deux scooters puis formation d'apnéistes de sécurité spécialisés dans l'assistance profonde pour les championnats de France eau libre.

BILAN : LA COMPETITION

- Développement du **circuit des compétitions piscine** avec plus de 50 compétitions annuelles.
- **Harmonisation du règlement des compétitions piscine avec celui de la CMAS** sous l'impulsion et avec la collaboration de notre DTN. Accompagnement des juges et athlètes dans l'appropriation des évolutions, création d'un support commun de formation pour les JFA2 et formations de nouveaux juges.
- Mise en place du **logiciel de gestion des compétitions piscine** (avec une entreprise mandatée par la Fédération) et accompagnement des organisateurs à son utilisation.
- **Pérennisation des compétitions en profondeur** avec le championnat de France, mais aussi la formation des apnéistes de sécurité, le développement de matériels dédiés à la sécurité.

BILAN : LA COMPETITION

- Sélection des meilleurs athlètes dans chaque discipline permettant à la France d'être parmi les 4 meilleures nations mondiales et de candidater à la campagne de reconnaissance du caractère de haut-niveau 2021-2024 pour l'apnée (en attente de décision au Ministère des Sports courant avril).
- Soutien aux athlètes avec la pérennisation de deux équipes de France, de la prime aux médailles.
- Aide à l'accès aux compétitions nationales pour les jeunes de la section sportive de Chartes (places réservées et gratuites lors des championnats de France apnée en eau libre). Ouverture des compétitions aux mineurs, d'abord aux 16-18 ans puis aux 14-16 ans.

PROJET : LA FORMATION

- **Développer les formations en visioconférence** et proposer de nouveaux outils pédagogiques à distance.
- **Intensifier l'organisation de stages de découverte (Régions, Codeps, Clubs)**
- **Faire remonter les offres de formations des régions au national.**
Continuer à développer la formation d'apnéistes et de cadres, l'organisation de compétitions et d'autres événements
- **Systematiser la transmission d'articles concernant les formations**
- **Mettre en place des formations de cadres handi-apnée EH1 Apnée,**
- **Mettre en place un module de formation « Entraîneur » dans le MFA**

PROJET : COMPETITIONS

- Développer la compétition pour les jeunes
- Promouvoir les formations d'apnéistes de sécurité et de juges profondeur afin de développer un circuit national eau libre.
- Soutien au développement de SCA apnée et promotion d'un nouveau label dédié à la profondeur

PROJET : Continuer le développement de l'apnée au sein de la FFESSM

- Encourager l'implication des CRA, réunions bimensuelle
- Mettre en place un cursus « Apnée jeunes » (Groupe de travail)
- Développement de la féminisation
- Accompagnement national des stagiaires pédagogiques MEF2

Question : j'aimerais savoir quel sera le contenu pour la formation continue du BPJEPS apnée c'est-à-dire la révision quinquennale obligatoire pour pouvoir continuer à professer.

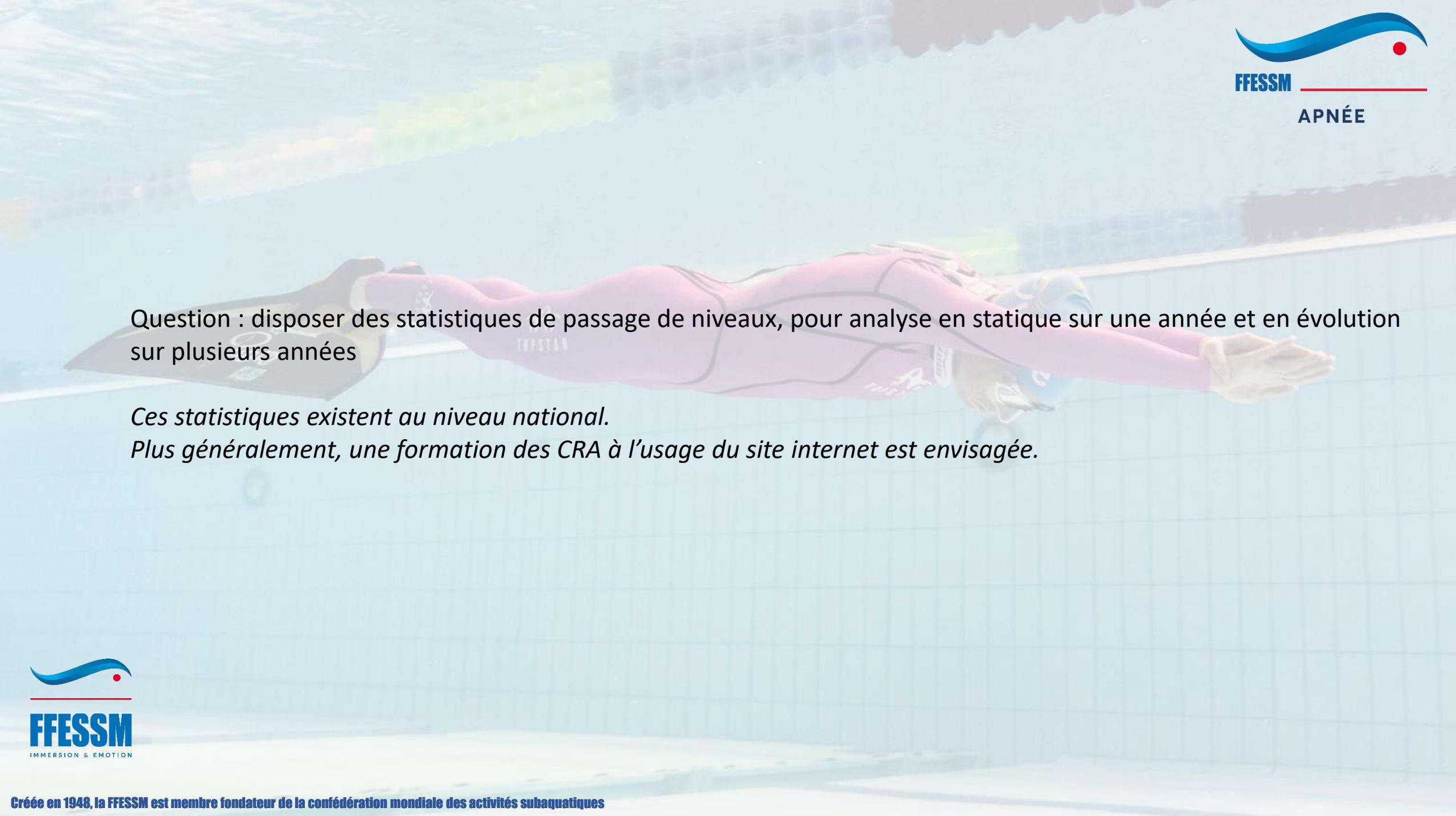
Peut-on envisager dans l'avenir de réfléchir sur un DEJEPS apnée, accessible plutôt à partir du MEF2 ?

Le contenu du recyclage BPJEPS n'est à ce stade pas encore connu. Des travaux de réflexion seront engagés.

Un DEJEPS apnée n'est pas envisagé pour le moment.

Question : disposer d'un listing des cadres (personnes disposant d'un IE, MEF1 ou MEF2) enregistrés dans la région afin de faciliter l'appel aux encadrants, bien pratique pour l'organisation d'un examen par exemple

Une extraction réalisée par le siège national pourrait être transmis. A moyen terme, une réflexion sur la possibilité d'exports par la CRA via le site internet pourra être engagée par le CDN.



Question : disposer des statistiques de passage de niveaux, pour analyse en statique sur une année et en évolution sur plusieurs années

Ces statistiques existent au niveau national.

Plus généralement, une formation des CRA à l'usage du site internet est envisagée.

Quelles dispositions peuvent être envisagées pour accélérer les nominations de JFA2 et D'INA dans le contexte actuel et les tous prochains mois, afin faire face au déficit de ces cadres dans plusieurs régions dont l'île de France.

Les candidatures pour être stagiaires JFA2 sont tout à fait possibles malgré le contexte. Néanmoins, la nomination de JFA2 nécessite notamment de pouvoir observer les compétences des stagiaires lors de compétitions qui ne sont pas possibles compte-tenu du contexte sanitaire actuel.

Concernant la nomination d'INA, elle reste tout à fait possible actuellement dans le respect de la réglementation notamment être IRA depuis 2 ans minimum et bénéficier du parrainage de 2 INA actifs.